

Communiqué de presse

Modernisation de la *Loi sur les aliments et drogues* : un pas dans la bonne direction

Les Canadiens doivent avoir accès à des médicaments d'ordonnance sûrs et efficaces

Le 27 janvier 2011

Pour publication immédiate

TORONTO – Le Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements (CCSAT) appuie la direction qu'a prise le gouvernement dans la modernisation de la réglementation sur les aliments et les drogues en reconnaissant la nature complexe de la réglementation des médicaments, aussi bien avant que leur vente ne soit approuvée au Canada qu'après.

Depuis plusieurs années, Santé Canada tient, partout au Canada, des consultations publiques relativement à son plan de modernisation de la réglementation sur les médicaments d'ordonnance et les instruments médicaux. À la lumière de consultations tenues récemment, Louise Binder, présidente du CCSAT, estime que Santé Canada est en voie d'établir un moyen réaliste de mesurer les risques et les avantages liés à l'approbation des médicaments et à la surveillance de leur efficacité en contexte réel. « Santé Canada reconnaît qu'il n'existe aucun médicament sûr à 100 % qui convienne à tous en toutes circonstances, et qu'il est nécessaire de mener des analyses risques-avantages distinctes pour certains groupes particuliers de patients, selon la gravité de la maladie ou de l'incapacité en cause. »

Santé Canada a également actualisé ses mécanismes de surveillance des médicaments post-commercialisation afin que différentes options soient envisageables selon les résultats de l'utilisation de ces médicaments par différents groupes de patients. Le ministère reconnaît qu'il est impossible de statuer de façon définitive sur l'innocuité et l'efficacité d'un médicament dans le seul cadre d'un essai clinique et qu'il importe, par conséquent, de suivre les médicaments après leur commercialisation, c'est-à-dire une fois que ces derniers sont accessibles à la population en général. « La surveillance post-approbation des médicaments mis sur le marché est l'unique façon de s'assurer que les médicaments jugés sûrs et efficaces dans le cadre d'essais cliniques continuent de l'être en contexte réel, lorsqu'ils sont utilisés par des patients étrangers aux essais cliniques », précise Colleen Price, secrétaire du CCSAT.

Par le truchement de la nouvelle loi, Santé Canada continuera de restreindre fortement la publicité s'adressant directement aux consommateurs, car l'information véhiculée dans ces messages publicitaires n'est pas objective et ne contribue en rien à l'éducation de la population; elle sert uniquement à accroître les profits des sociétés pharmaceutiques. « La communauté du VIH s'oppose depuis longtemps à la publicité s'adressant directement aux consommateurs, car cette dernière est susceptible d'avoir une influence néfaste sur les décisions que doivent prendre, en matière de soins de santé, les personnes vivant avec le VIH », souligne Ron Rosenes, vice-président du CCSAT.

Nous avons confiance que, dès qu'il en aura l'occasion, le gouvernement fédéral apportera à la *Loi sur les aliments et drogues* les modifications proposées dans le projet de loi C-51 déposé antérieurement. « Santé Canada prend les mesures qui s'imposent pour s'assurer que l'innocuité et l'efficacité des médicaments vendus au Canada font l'objet d'une surveillance et d'examen rigoureux », conclut Louise Binder.

Canadian Treatment Action Council (CTAC)
Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements (CCSAT)

Questions des médias

Louise Binder 416-457-3179

Béatrice Cardin 647-330-0114

*En tant qu'organisme national dirigé par des personnes vivant avec le VIH-sida, le **Conseil canadien de surveillance et d'accès aux traitements (CCSAT)** fait la promotion de l'éducation publique et de politiques gouvernementales éclairées. Il vise aussi à sensibiliser le public aux questions liées à l'accès aux traitements et aux soins de santé des personnes vivant avec le VIH-sida et celles co-infectées*